

Editorial

Amies, amis de la GV "Bouger à La Tronche", quel plaisir de se retrouver, de vous retrouver, de nous retrouver ! Sans ce diabolique Covid19, nous aurions été privés de cette satisfaction ! Durant cette période, si extraordinaire, de « jamais vécu », grâce à chacun, à vous tous, aux animateurs, aux bénévoles, le lien et l'esprit de solidarité ont été maintenus et la reprise si attendue s'est faite en douceur.

Pour le 11 mai, chacun était prêt à s'adapter aux consignes : toutes les activités en salle ou gymnase ont été transférées en plein air, en des lieux insolites (bitume, prairies, cour...), pouvant d'ailleurs changer chaque semaine, par groupe de 10 maximum, générant quelquefois des alternances, une semaine sur deux.

L'activité piscine n'a pas pu trouver de substitution ! Regrettable constat, petite frustration, malheureusement sans solution. Reste la compréhension des intéressés.

Les randonneurs, quant à eux, sont partis à pied (on aura tout vu !)... depuis le stade Louis Galliard, lieu de rendez-vous habituel du départ des cars. Ils étaient ainsi 40 le premier jour, le 22 mai, par équipe de 10, y compris l'ABR (Accompagnateur Bénévole de Randonnée), pour découvrir, ou redécouvrir, des itinéraires sur les reliefs de La Tronche et Corenc. Puis, les semaines suivantes, un covoiturage s'est imposé, permettant de s'évader un peu plus loin, en Chartreuse !

Un cours d'Acti'march a même eu lieu le lundi de Pentecôte !

Durant la période où nous avons été cloîtrés, nos animateurs ont rivalisé d'imagination et se sont investis pour nous proposer des vidéos de séances de gymnastique, ou des fiches illustrées en bandes dessinées.

De leur côté, les membres du bureau se sont enrichis de nouvelles expériences, par plusieurs réunions en visio-conférences, puis après le 2

juin en réunion physique, mais masqués !

On mesure ainsi toute la force d'une petite collectivité telle que la nôtre, dans laquelle prévalent les qualités évoquées par la Présidente de notre Fédération, Patricia Morel, dans sa dernière lettre d'information du 2 juin : la solidarité, la compréhension, la **remotivation**.... Sauf que, en ce qui nous concerne, la **motivation**, nous ne l'avons jamais perdue !

Un grand merci pour tout à tous et à chacun !

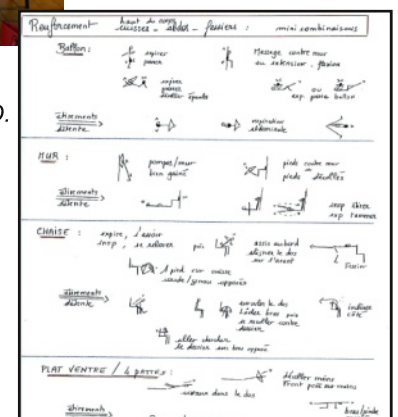


Visio-conférence du Bureau par Skype.



Réunions du Bureau.

La Gym en BD.



Reprise des cours en extérieur.



Les grandes lignes de la prochaine saison

Et oui, septembre, c'est déjà là !

Précision importante : les informations qui suivent sont liées au contexte à la fois sanitaire et administratif au 10 juin 2020.

• **Ce qui ne change pas** : les tarifs et les horaires. Toutes les activités sont maintenues sauf le Qi-Gong..

• **Ce qui change** : les modalités d'inscription et les permanences au local.

1. Vous allez recevoir très vite par email (ou par voie postale pour ceux qui n'ont pas d'adresse électronique) un bulletin d'inscription accompagné du livret d'information. Ces 2 documents seront également téléchargeables à partir du site internet de la GV (www.gvlatronche.fr).

2. Il n'y aura pas de permanences physiques au local. Vous pourrez téléphoner, laisser un message (clair : avec votre nom et votre N° de téléphone). Vous serez rappelé, ou recevrez un email.

3. C'est la raison pour laquelle, après avoir rempli le bulletin d'inscription et rédigé les chèques correspondants, vous les enverrez par voie postale, au siège de la GV La Tronche, ou les déposerez dans sa boîte aux lettres.

En vous inscrivant avant l'été, ou au plus tôt, vous faciliterez grandement le travail des bénévoles. Vos chèques ne seront pas encaissés avant le début des activités.

Forum des Associations

Le Forum des Associations de La Tronche se déroulera le **samedi 5 septembre**, reprenez cette date !

Sondage

Vous aimez la Gévette ? Dites le nous !

Le Comité de rédaction s'interroge, et vous interroge. Ce qui nous ferait plaisir : un mot de votre part, une ligne de réponse par email, pour suggérer une nouvelle activité, ou donner une idée : gv.latronche@gmail.com

Rassurez-vous, s'il s'avérait que vous ne répondiez pas... vous ne seriez pas intégré dans la catégorie de ceux qui ne l'aiment pas !

Stages sportifs de randonnée pédestre 2020

Comme les années précédentes, la section "Randonnée pédestre" avait programmé, pour 2020, deux stages sportifs.

Le premier devait se dérouler dans les calanques entre Marseille et La Ciotat, du 24 au 29 mai. Il a dû être annulé en raison de la pandémie de la covid-19. Tous les participants ont été remboursés, à leur convenance, des sommes qu'ils avaient engagées pour ce stage. De fait, le séjour est reporté à un an et il est, à nouveau, programmé du 23 au 28 mai 2021. Si vous êtes intéressés, pensez donc, dès maintenant, à réserver ce créneau.

Le second, à destination de L'Ile de La Réunion est prévu du 30 août au 16 septembre prochains. Il est dans sa phase de préparation active. Ce stage venant après la période de confinement et après les vacances d'été (périodes peu favorables aux activités physiques) nous avons été amenés à mettre sur pied un programme d'entraînement permettant d'assurer aux participants une bonne forme physique à la fin du mois d'août. Ainsi, plusieurs randonnées, à la journée, en covoiturage, sont, d'ores et déjà, prévues les 9 mardis des mois de juin et juillet, ainsi que les 4 vendredis du mois de juillet. Enfin, entre le 14 et le 26 août, 5 randonnées de durées variables seront organisées. Toutes ces randonnées sont réservées aux participants au stage de La Réunion.

Opération parrainage

Nous avons besoin de vous

Aidez nous à renforcer les effectifs de votre association pour continuer à proposer des activités nombreuses et attractives.

De la famille, des amis, des voisins pourraient être intéressés par nos différentes activités, sans oublier le ski de fond et les raquettes pour l'hiver.

En parrainant un nouvel adhérent, vous obtiendrez un bonus de 30 € ou 50 € pour deux adhérents ou plus !

Un bulletin de parrainage sera joint à celui d'inscription que vous allez recevoir, il vous précisera les modalités pratiques de l'opération.